

Des petits pas pour la nature

LE CREUX-DU-VAN Le plan valdo-neuchâtelois de protection du cirque rocheux n'est pas sorti de l'ornière. Des mesures provisoires ont toutefois été prises. Visite guidée sur place.

TEXTES FREDERIC.MERAT@ARCINFO.CH / PHOTOS LUCAS.VUITEL@ARCINFO.CH

La saison touristique bat son plein au Creux-du-Van. Le parking du restaurant du Soliat déborde de voitures venues de toute la Suisse, d'Allemagne ou encore de France. Les visiteurs sont à quelques minutes à pied d'un site spectaculaire, où ils ne sont plus tout à fait aussi libres qu'avant.



“Au travers de tests de restauration de la végétation, nous voulons montrer que celle-ci repousse si on ne la piétine plus.”

MARIE-FRANCE CATTIN BLANDENIER
SERVICE NEUCHÂTELOIS DE LA FAUNE,
DES FORÊTS ET DE LA NATURE

Les cantons de Neuchâtel et Vaud veulent limiter les dégâts causés par l'intense fréquentation du fameux cirque rocheux. En attendant de pouvoir notamment interdire l'accès au bord de la falaise sur la moitié de sa longueur, des essais sont effectués depuis la fin de l'année dernière. «Au travers de tests de restauration de la végétation, nous voulons montrer que celle-ci repousse si on ne la piétine plus, et que le sol ne s'érode plus», explique Marie-France Cattin Blandenier, du Service neuchâtelois de la faune, des forêts et de la nature.

Une flore exceptionnelle

Sept petits secteurs ont été délimités: des cordes ou de sim-



Des touristes au Creux-du-Van, devant un enclos de renaturation tout proche du point de vue dit du pharmacien.

ples piquets, ainsi que des panneaux explicatifs, écartent le randonneur. On peut lire, en français et en allemand, que le site «héberge une flore exceptionnelle, caractérisée par diverses plantes alpines emblématiques», comme l'anémone à fleurs de narcisse ou l'aster des Alpes.

Une première zone protégée se situe dans un petit bosquet. Ne plus le traverser devrait permettre le retour de l'ail victorial, une plante rare dans le Jura. Le dispositif, une corde tendue entre les arbres, pourrait facilement être franchi: «Apparemment, c'est assez bien respecté», observe notre guide.

Un peu plus loin, «nous testons un aménagement purement incitatif», à l'aide de piquets proches du sol. «On voit que les graminées ont pu fleurir», selon Marie-France Cattin Blandenier. «Nous avons posé des nattes de coco. Elles favorisent la germination en gardant l'humidité tout en luttant contre l'érosion.» La promenade passe encore par le point de vue dit du pharmacien. «Nous laissons l'accès à ce lieu très fréquenté par les groupes, qui offre des dalles sur lesquelles les gens s'assoient volontiers.» Même si le piquetage ne date ici que du mois dernier, Marie-France Cattin Blandenier constate déjà une amélioration.

A cet endroit, «nous espérons des résultats particulièrement visibles». C'est ici qu'un petit tronçon de chemin, qui permettra de canaliser le public, doit être réalisé le mois prochain. Sur le modèle de celui qui est prévu, en même temps mais sur une centaine de mètres, à la sortie du sentier des quatorze contours. Une fois ceci réalisé, une visite sera organisée avec divers groupes d'intérêts, dont les milieux touristiques et les défenseurs de l'environnement. Cela suffira-t-il à convaincre? Pour l'instant, ce n'est pas gagné. Des oppositions bloquent toujours la mise en œuvre du Plan d'affectation cantonal neu-

châtelois et de son pendant vaudois. Les ajustements apportés en octobre 2018 au projet livré près d'un an auparavant n'ont pas totalement débloqué la situation. Parmi les opposants, les organisations environnementales jugent toujours que l'opération manque d'ambition. Elle échoue en ne s'attaquant pas au problème principal: un accès trop aisé, en voiture ou même en car, au site touristique.

Décisions attendues

«Si l'on arrive à faire passer ce projet, nous améliorerons de beaucoup la situation environnementale sur le haut-plateau du Creux-du-Van», estime Ma-

rie-France Cattin Blandenier. Et pas seulement le long du cirque rocheux. «Pour le bien de la flore sauvage, les exploitants agricoles ne pourront plus utiliser d'engrais sur de vastes surfaces. Quant à la faune, elle profitera d'une canalisation du public en hiver.»

Les gouvernements neuchâtelois et vaudois doivent désormais rendre une décision sur les oppositions. En cas de rejet, de probables recours en justice retarderont encore une solution durable au Creux-du-Van. Grâce aux expérimentations en cours, «nous serons prêts le jour J, avec des mesures éprouvées», note Marie-France Cattin Blandenier.

7

soit le nombre de zones de renaturation au Creux-du-Van.

Il s'agit de tests visant à démontrer comment la végétation repousse si elle n'est pas piétinée



Un balisage minimaliste.



Des nattes de coco pour la germination et lutter contre l'érosion.



Un bosquet où l'on espère revoir un ail de montagne.